



Confrérie des **AVALANTS NAVIEURS** *des chemins d'eau*

St Usage, le 10 Juin 2025

Chère Consoeur, Cher Confrère, Cher Navigateur,

Les membres de la Confrérie des Avalants Navieurs des Chemins d'Eau sont heureux de vous convier à participer à notre prochain rallye promenade nautique qui se déroulera cette année le **Samedi 6 septembre 2025** au départ du Port de Plaisance Blanquart Yachting.

Venez découvrir le Pays Losnais autrement.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 29 août 2025

Tous les bateaux, du canot motorisé à la péniche peuvent participer à ce rallye où il y aura plus besoin de matière grise et d'adresse que de chevaux vapeur.

Le responsable du bateau et son équipage sont priés de se présenter pour le départ à **9 H 00** vers chez **Blanquart Yachting côté Gare d'Eau**.

Crayons, gomme, ciseaux et ruban adhésif risquent d'être utiles, et prévoyez du matériel de recherche, (documentations diverses) car des surprises vous attendent.

IMPORTANT pour les participants sans bateau : Le repas du midi sera tiré du sac (ou du frigo et partagé à bord avec vos hôtes).

Le retour est prévu vers 16 H 30

Les autres instructions vous seront données au départ par les organisateurs.

La remise des prix aura lieu aux Ets Blanquart Yachting coté canal vers 18h 30

Vous trouverez ci-joint un document de réservation pour le repas du soir qui doit nous être remis au plus tard le 29 août 2025

Comptant sur votre présence, amicales salutations.

Le Président

Thierry FEUARDENT



Confrérie gérée par l'Association loi 1901 des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
Siège Social : 13bis, quai du Canal, Saint-Usage – 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
<http://confrerie.avalants.letabatha.net/>
E-mail : confrerie.avalants.navieurs@gmail.com

Association loi 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Beaune sous le numéro 42/92 modifié 118/95 et
19 Mai 2005



Confrérie des **AVALANTS NAVIEURS** *des chemins d'eau*

LIEU D'INSCRIPTION :

Monsieur David BLANQUART Quai du canal 21170 ST JEAN DE
LOSNE Tél : 03 80 29 11 06

Renseignements sur le déroulement :

Blanquart Yachting : 03 80 29 11 06
FEUARDENT Thierry : 06 31 57 55 59 (bateau Waterman)

MONTANT DE L'INSCRIPTION PAR BATEAU PARTICIPANT : 25 €

PAVILLON DE LA CONFRERIE (facultatif, mais recommandé) : 10 €

REPAS DU SOIR : 20 € / pers.

Lieu : Blanquart Yachting - coté canal de Bourgogne

Apéritif Blanc Cassis offert par la Confrérie

Entrées au choix
Barbecue (saucisse merguez etc...)
Fromage (3 sortes)
Gâteau (pas défini à ce jour)

Le café offert par la Confrérie

8 Euros la bouteille de vin (rouge ou rosé) à régler sur place.

2 Euros le verre de bière blanche (pression)

1 Euro la bouteille d'eau plate

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte.



Confrérie gérée par l'Association loi 1901 des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
Siège Social : 13bis, quai du Canal, Saint-Usage – 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
<http://confrerie.avalants.letabatha.net/>
E-mail : confrerie.avalants.navieurs@gmail.com

Association loi 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Beaune sous le numéro 42/92 modifié 118/95 et
19 Mai 2005



Confrérie des **AVALANTS NAVIEURS** *des chemins d'eau*

NOM DU BATEAU :

PROPRIETAIRE OU CAPITAINE :

(Nous ne demandons pas l'âge du capitaine...)

Avez-vous la possibilité de prendre à bord des personnes en complément d'équipage :

Si oui, nous communiquer le nombre :

Montant de l'inscription pour le bateau = 25 €

Pavillon (facultatif) à 10 € =

Menu à 20 € Nb pers X 20 euros =

TOTAL =

Les chèques seront mis à l'ordre de la Confrérie des Avalants Navieurs.

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 29 Aout 2025 à

**Madame Carolyn LANET – 5 Rue Porte de Dijon – 21170 ST JEAN DE
LOSNE**

ou

Mr David BLANQUART Quai du canal 21170 ST USAGE



Confrérie gérée par l'Association loi 1901 des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
Siège Social : 13bis, quai du Canal, Saint-Usage – 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
<http://confrerie.avalants.letabatha.net/>
E-mail : confrerie.avalants.navieurs@gmail.com

Association loi 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Beaune sous le numéro 42/92 modifié 118/95 et
19 Mai 2005